

## COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

### *ACTIVITÉS DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE*

Au cours du mois d'août, le Comité international de la Croix-Rouge s'est occupé, en particulier, des objets suivants :

*Corée.* — L'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève a continué de recevoir des informations nominatives concernant les prisonniers de guerre nord-coréens en mains américaines et sud-coréennes. Ces indications, au fur et à mesure de leur réception, sont transmises au Gouvernement à Pyongyang.

Elle a reçu une première liste de cinquante noms de prisonniers de guerre américains en mains nord-coréennes, qui a été retransmise à Washington.

Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge en Corée du sud a visité, à fin juillet, deux camps de prisonniers de guerre nord-coréens, l'un en mains sud-coréennes, l'autre en mains américaines.<sup>1</sup>

Comme précédemment, le CICR a poursuivi ses efforts pour obtenir l'agrément d'un délégué par le Gouvernement de la Corée du nord.

*Bengale.* — Les hôpitaux, policliniques et centres de distribution de lait, installés par les délégués du Comité international de la Croix-Rouge pour secourir les réfugiés du Bengale, poursuivent leur activité.

*Pakistan.* — Deux appareils transportables de radiographie et de radioscopie, représentant une valeur de près de 18.000

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*

## ACTIVITÉS DU COMITÉ INTERNATIONAL

francs suisses sont parvenus à Karachi ; ils seront utilisés en faveur des réfugiés du Cachemire.

*Indonésie.* — Un délégué du Comité international de la Croix-Rouge se rend aux Moluques du Sud ; il est parti le 31 août pour les îles de Ceram et Buru, à bord d'un bateau affrété par la Croix-Rouge indonésienne. Des dispositions sont prises pour qu'il puisse se rendre à Amboine dès son retour de ce premier voyage.

*Irak.* — M. de Cocatrix, délégué du Comité international de la Croix-Rouge pour les Etats arabes, s'est rendu entre le 1<sup>er</sup> et le 15 août en mission en Irak. Rappelons ici que la dernière visite faite par le Président du CICR, accompagné de M. de Cocatrix, à Bagdad, date de ce printemps. La mission de M. de Cocatrix avait pour but de maintenir et développer les contacts de travail avec les Autorités et le Croissant-Rouge irakiens.

Au cours des diverses conversations qui eurent lieu et qui se déroulèrent dans un esprit d'étroite et de cordiale collaboration, de nombreux sujets ont été discutés. Parmi ceux-ci, il convient de citer l'accession de l'Irak aux Conventions de Genève du 12 août 1949, le financement du CICR, l'action du Comité international en Palestine et enfin l'établissement, par l'intermédiaire du CICR, d'un système d'échange de messages familiaux entre les Israélites qui se trouvent en Irak et les membres de leur famille émigrés ou en voie d'émigration en Israël.

M. de Cocatrix a été reçu par le Premier ministre d'Irak, S. Exc. Tewfik Pacha El Souedi et par Ibrahim Bey Shabandar, secrétaire du Croissant-Rouge irakien, en l'absence du président.

M. de Cocatrix tient à souligner l'excellent accueil qui lui a été réservé à Bagdad.

*Israël.* — La délégation du Comité international de la Croix-Rouge en Israël s'occupe de l'échange des messages familiaux qui se fait entre les membres de la minorité arabe d'Israël (160.000 personnes) et ceux de leur famille réfugiés en Jordanie et dans d'autres Etats arabes. Le nombre des

messages qui passent par la délégation est, mensuellement, de près de 3.000. Les récentes décisions prises par l'Irak d'autoriser la transmission de messages entre Israël et la minorité juive d'Irak auront pour effet d'accroître l'importance de ces services d'échanges.

*France.* — Pour les prisonniers de guerre allemands incarcérés en France, des fonds sont mis, par la délégation du CICR à Paris, à la disposition des assistantes sociales qui s'occupent des détenus en prison. Ces fonds sont destinés à l'achat des articles de toilette et autres objets dont les prisonniers de guerre ont un urgent besoin.

Il a semblé préférable de confier le soin de faire ces achats aux assistantes sociales ; elles sont mieux renseignées sur les besoins de ces détenus et mieux en mesure de leur procurer immédiatement ce qui leur est nécessaire.

La contre-valeur en francs français de 8.470 fr. suisses a été mise à la disposition du délégué du CICR à Paris, particulièrement chargé de s'occuper des ex-prisonniers de guerre allemands devenus des « travailleurs civils » ; ces fonds lui permettent d'aider ceux qui sont dans une situation difficile (chômage, maladie, etc.). La délégation du CICR leur procure un logement à l'Hôtel de l'Armée du Salut, fait des démarches, paye des frais médicaux, des billets de chemin de fer, donne des conseils, distribue des secours, etc.

*Réfugiés.* — Le Comité international de la Croix-Rouge a réuni en une brochure les réponses reçues de divers Gouvernements à la suite de son Appel concernant les réfugiés et apatrides, appel qu'il leur avait adressé le 1<sup>er</sup> mai 1950<sup>1</sup>. Les réponses qui lui sont parvenues depuis l'impression de cette brochure seront publiées ultérieurement.

*Visites de camps de réfugiés.* — Une mission du Comité international de la Croix-Rouge en Italie a visité deux camps de réfugiés administrés par les Autorités italiennes, à Farfa Sabina et Fraschette di Alatri. Ces camps abritent des réfugiés de

<sup>1</sup> Cf. *Revue internationale*, mai 1950, p. 325.

## ACTIVITÉS DU COMITÉ INTERNATIONAL

toutes nationalités, qui sont internés pour des raisons administratives.

*Rapatriement d'Allemands.* — A la suite de démarches entreprises à Madrid et à Berlin, le Comité international de la Croix-Rouge a obtenu tous les accords nécessaires pour le rapatriement de quelques centaines de ressortissants allemands qui se trouvaient en Espagne ; ce rapatriement est en voie de réalisation.

*Minorités germaniques (Volksdeutsche) et Allemands de l'Est ; Regroupement des familles.* — Le regroupement des familles, souvent dispersées dès le début des transferts de populations après la guerre, s'est poursuivi pendant le mois d'août 1950.

D'après des informations, encore incomplètes, 3 à 4000 de ces personnes sont arrivées en Allemagne orientale, résidence de leur famille. Les personnes venant de Pologne ont passé, en transit, par le camp de Friedland ; celles qui venaient de Tchécoslovaquie ont passé par le camp de Furth im/Walde.

Des distributions de vêtements, articles de toilette, etc. achetés par la Croix-Rouge allemande, avec des fonds reçus du Comité international de la Croix-Rouge, sont faites dans ces camps ; à Furth im/Walde, des dons en espèce, du CICR, ont été également distribués aux plus nécessiteux.